



La méthode paysage

levier **local** des **transitions**

Le paysage, un **projet politique**

Patrimoine vivant, le paysage est un cadre de vie, vecteur de bien-être social. Il ne se résume pas à une carte postale figée. Le Réseau des Acteurs du Paysage (RAP)* invite les élus à faire du paysage une véritable politique locale, au service des transitions de leurs territoires. Fondé sur l'histoire et la géographie du lieu, le paysage relie, structure et inspire les projets de société. Il s'agit de penser et cultiver un paysage choisi, et non subi.

La **méthode** paysage

La méthode paysage permet de concevoir et piloter des projets d'aménagement durable, au service du bien-vivre local et de la transition écologique. Elle s'appuie sur trois points clés, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, pour guider les élus dans la transformation harmonieuse de leurs territoires :



Un atout **économique**

Le paysage, vecteur d'économies et de richesses, concerne tous les acteurs et tous les champs de l'aménagement. Facteur d'attractivité pour les entreprises, les salariés et les habitants, il constitue un socle essentiel de l'économie touristique. L'enjeu est de concilier développement économique et qualité des lieux en s'appuyant sur la singularité des territoires et le développement de filières locales.



Un atout **social**

L'élu qui place le paysage au cœur des ambitions locales conduit les transitions territoriales de manière concertée et harmonieuse. Le paysage est un lien culturel et un facteur de cohésion. Il incarne le bien commun, favorise la santé, le partage et la participation citoyenne. Bien plus qu'un décor à planter, c'est une vision d'ensemble du territoire.



Un atout **environnemental**

Le projet de paysage facilite les réponses aux défis environnementaux. Il propose une approche concrète pour préserver les ressources naturelles, favoriser la reconquête de la biodiversité et accompagner les adaptations climatiques. Avec le paysage, les élus disposent d'outils pour transformer, améliorer et dynamiser leurs territoires, en plaçant la transition écologique au cœur de chaque projet.



LA RÉSILIENCE INONDATION

La démarche paysagère au service de la gestion du risque d'inondation

Maître d'ouvrage : **Agglopolys**

Maître d'œuvre : **Choreme**
(Gregory Morisseau)



LA PARTICIPATION CITOYENNE

Des plans paysage-patrimoine co-rédigés par les habitants

Maîtres d'ouvrage : **Ville de Nantes et Nantes Métropole**



L'AGROÉCOLOGIE

Projet local sur l'alimentation et la culture avec l'appui du PNR Périgord Limousin

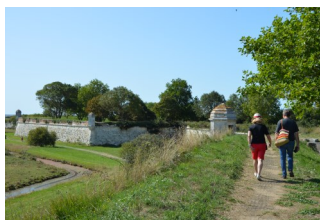
Maître d'ouvrage : **Commune de Saint-Pierre-de-Frugie**



LA RÉSILIENCE SUBMERSION

Cas d'école de gestion de montée des eaux dans un Projet Grand Site de France

Maîtres d'ouvrage : **CA Rochefort, Océan et CC bassin de Marennes**



LA VÉGÉTALISATION

Une politique de végétalisation des quartiers issue d'une mission de conseil en paysage

Maître d'ouvrage : **Ville de Bordeaux**

Maître d'œuvre : **Marion Vaconsin**
comme "Paysagiste-conseil"



Blois
Loir-et-Cher

Loire Atlantique
Nantes

St Pierre de Frugie
Dordogne

Marais de Brouage
Charente Maritime

Bordeaux
Gironde

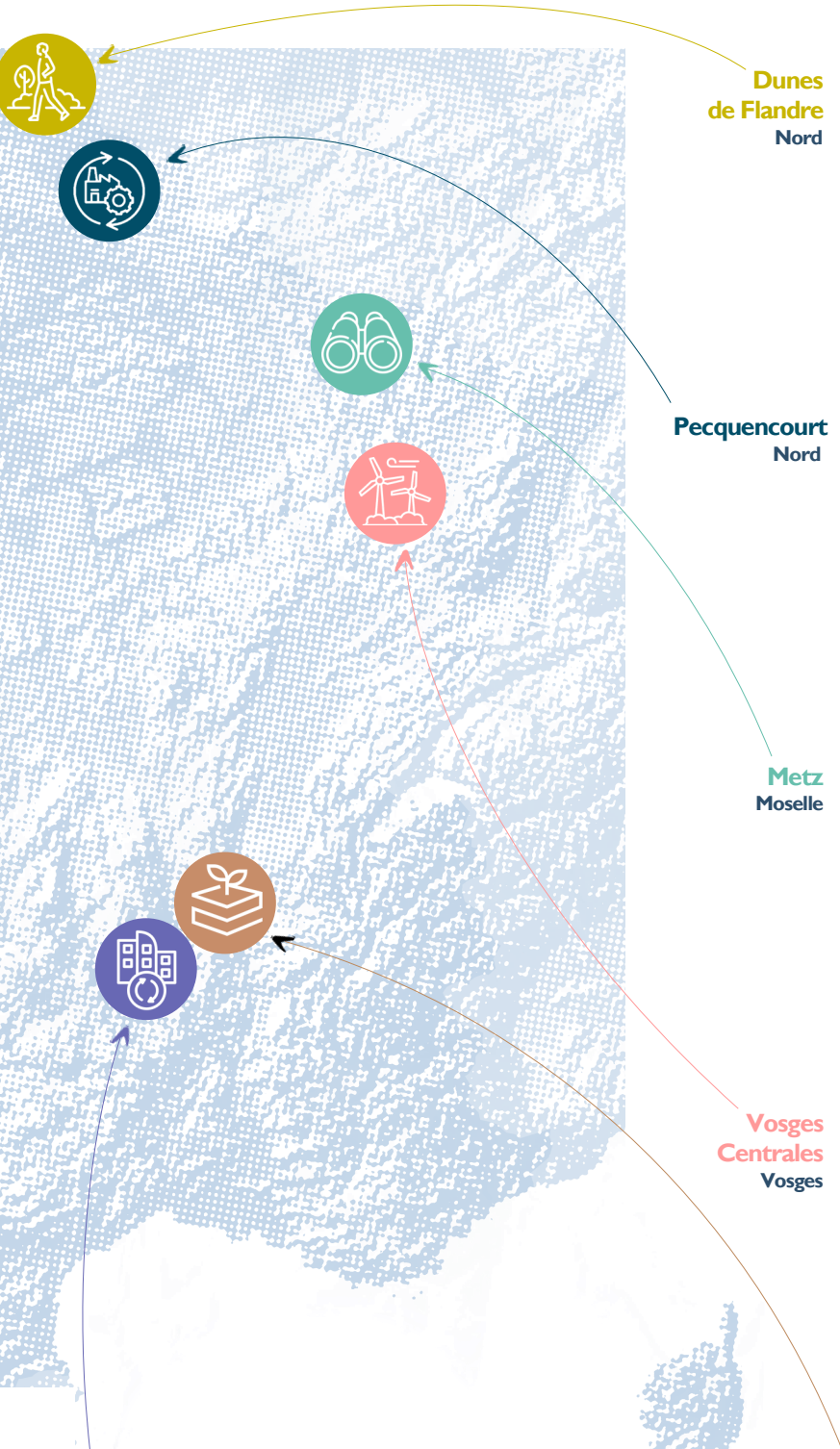
LA REVITALISATION RURALE

Réouverture paysagère et urbanisme rural

Maître d'ouvrage : **Commune de La Villedieu**



La Villedieu Creuse



Dunes de Flandre Nord

LA MOBILITÉ DOUCE



Stratégie paysagère et mobilités douces du Grand Site de France
Maître d'ouvrage :
CU Dunkerque

Pecquencourt Nord

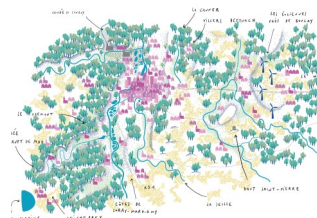
LA RECONVERSION INDUSTRIELLE



Requalification des cités minières du site UNESCO
Maîtres d'ouvrage :
Maisons et Cités / Commune de Pecquencourt
Maître d'œuvre :
Savart-Paysage

Metz Moselle

LA STRATÉGIE TERRITORIALE



Plan de paysage du SCoT de l'Agglomération messine
Maître d'ouvrage :
SCoTAM
Maître d'œuvre : **Omnibus (Anne-Cécile Jacquot)**

Vosges Centrales Vosges

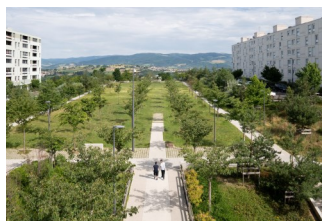
LA TRANSITION ENERGETIQUE



Stratégie énergétique et plan de paysage : vers des paysages à énergie positive
Maître d'ouvrage :
SCoT des Vosges Centrales

Saint-Etienne Loire

LE RENOUVELLEMENT URBAIN



Régénérer un quartier sur dalle pour retrouver un sol en pleine terre
Maître d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne
Maître d'œuvre : **In Situ (Emmanuel Jalbert)**

Lyon Rhône

LES SOLS



Améliorer la résilience du territoire via le lien entre sols et paysage
Maître d'ouvrage :
SEPAL (SCoT)

Les **outils** d'une politique locale par le paysage

Compétences

Transformer de façon concrète et assurer un suivi du paysage



- ▶ Solliciter des missions d'accompagnement de **conseil** en paysage auprès de **professionnels qualifiés**, en particulier des paysagistes concepteurs pour analyser les singularités, fédérer les disciplines et animer les territoires.
- ▶ Positionner les **compétences** en paysage de façon transversale dans les services des collectivités.
- ▶ **Former** les élus et acteurs de l'aménagement à la méthode paysage.
- ▶ Solliciter à la fois les représentants de l'Etat et les différents organismes du **Réseau des acteurs du paysage** présents dans les territoires, par exemple les CAUE, les parcs naturels ou encore les agences d'urbanisme.
- ▶ S'appuyer sur le réseau des **6 écoles** de paysage en France et leurs ateliers étudiants notamment :

Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles et de Marseille
Ecole de la nature et du paysage de Blois
Institut Agro Rennes-Angers
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux

Instruments

Développer une connaissance partagée du paysage



- ▶ S'appuyer sur les atlas de paysage, les observatoires photographiques et organiser des balades paysagères.
- ▶ Multiplier et recourir aux outils tels que plans de paysage, études urbaines, plans-guides et projets d'aménagement fondés sur le paysage.
- ▶ Elaborer les stratégies territoriales par le paysage : stratégies de SCoT, Plans locaux d'urbanisme, Plans Climat Air Energie Territoriaux, Projets alimentaires territoriaux, Chartes forestières de territoire, ...

Financements

La méthode paysagère soutenue par des financements publics



- ▶ Valoriser les lieux prestigieux et les territoires du quotidien, qui font de la France la première destination touristique mondiale.
- ▶ Mobiliser les différents accompagnements financiers de l'Etat et de ses opérateurs tels que les appels à projet Plan de paysage de l'Etat, de l'ADEME, de l'OFB et de l'ANCT.
- ▶ Solliciter l'aide financière des espaces naturels sensibles des Départements, ainsi que les Fonds Européens gérés par les Régions.

Le Réseau des Acteurs du Paysage

Depuis 2022, cette alliance, regroupant 13 organisations nationales, promeut la transition écologique par le paysage et mobilise ses composantes autour d'appels, tribunes et plaidoyers pour faire évoluer les politiques publiques et initier des projets concrets. Elle favorise la coopération entre réseaux et acteurs nationaux pour renforcer l'action collective en faveur du paysage.

